



**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand  
pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

**CAP Assistant technique en milieux familial et collectif**  
**EP2 – SERVICE EN COLLECTIVITÉS**  
 Epreuve ponctuelle pratique et orale – Coefficient 6 au total  
 Deuxième partie : Activités d'entretien du linge et des vêtements  
 et activités d'entretien du cadre de vie (coefficient 3)  
 Durée : 2 heures maximum

Capacités	Compétences terminales évaluées	Critères		Numéro des candidats			
S'organiser	C22 Mettre en place les moyens nécessaires aux activités	- Tenue professionnelle adaptée . - Hygiène corporelle. - Matériel opérationnel. - Choix des produits et du matériel. - Respect de la dilution.	/2				
	C23 Gérer les stocks de produits alimentaires non périssables, de produits d'entretien, de consommables...	- Vérification des documents de gestion. - Renseignement correct du document. - Rangement rationnel des produits et du matériel.	/2				
S'adapt	C31 S'adapter à une organisation différente, à une situation imprévue	- Réponse adaptée à la situation.	NON EVALUE				
Réaliser et contrôler	C44.C Assurer l'entretien courant des locaux collectifs	- Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie. - Maîtrise des techniques professionnelles. - Résultats conformes.	/6				
	C45.C Entretenir le linge en collectivités	- Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie. - Respect des circuits du linge - Respect des procédures (tri, lavage, séchage, repassage) - Maîtrise des techniques professionnelles. - Résultats conformes.	/6				
	C46 Conduire une auto-évaluation du déroulement et des résultats de ses activités	- Analyse pertinente de sa pratique - Bilan objectif - Proposition de solutions pertinentes et réalistes	/2				
Communiquer	C 52 Transmettre des informations à caractère professionnel		NON EVALUE				
Entretien avec le jury Maîtriser les aspects scientifiques et technologiques (justification orale)			/2				
Note EP2 – 2 <sup>ème</sup> partie sur 20 (note en points entiers ou arrondie au demi-point supérieur)			/20				
Note EP2 2 <sup>ème</sup> partie coefficientée			/60				